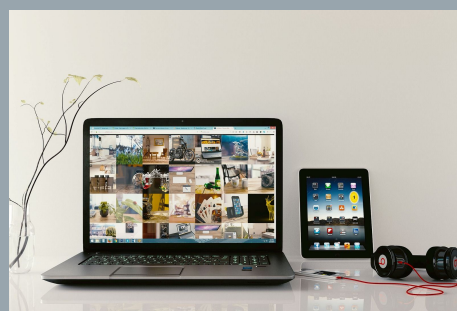


# Medialib77 : droits de diffusion

Medialib77 est proposé à tous les Seine-et-Marnais inscrits dans une bibliothèque du département.

En tant que collectivité, qu'avez-vous le droit de proposer dans votre bibliothèque autour de ces ressources ?



Le numérique à la MD77

[+ info](#)

Cinéma :  
Médiathèque  
numérique

[+ info](#)

Cinéma :  
Les Yeux Doc

[+ info](#)

Lecture :  
Nextory et  
BibliOdyssée

[+ info](#)

Autoformation :  
Skilleos

[+ info](#)

Rendez-vous  
sur  
Medialib77



Attention : les informations contenues dans cette présentation concernent uniquement les droits pour les bibliothèques ; elles ne sont pas applicables aux collègues.

# Médiathèque Numérique



**Pour projeter un film de la plateforme Médiathèque numérique dans votre bibliothèque, il existe deux options :**

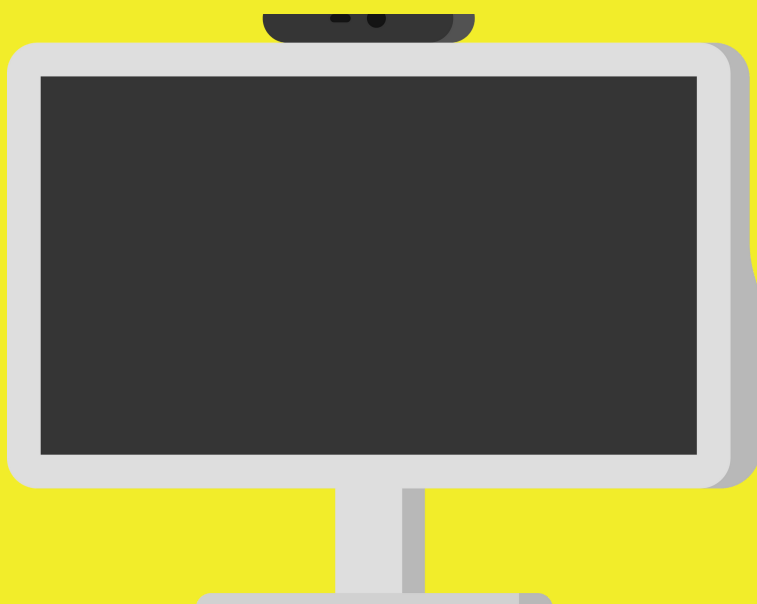
Consultation pour un usage  
« collectif, en circuit fermé »

**VALABLE SUR TOUS LES PROGRAMMES !**



Projection publique avec  
communication


**VALABLE SUR UNE PARTIE DU CATALOGUE**



# Médiathèque numérique

## Consultation pour un usage « collectif, en circuit fermé »

### **Vous pouvez diffuser des films :**

- auprès de vos abonnés, sans limite de nombre
- en streaming ou en téléchargement temporaire 
- avec un compte abonné classique, afin qu'un jeton vous soit décompté.

### **Vous ne pouvez pas :**


- communiquer sur le film : il est formellement interdit de communiquer sur le titre, le réalisateur, l'affiche, le synopsis, la bande-annonce, les extraits, les photos, ou tout autre élément constitutif du programme qui permette de l'identifier, aussi bien avant qu'après la projection, à l'extérieur ou dans les murs de la médiathèque.
- projeter un programme issu des rubriques « en illimité » ou « bonus » (ils ne sont pas soumis à la même législation).
- organiser cette projection en dehors des murs de la médiathèque.
- faire payer l'accès à ces projections.





# Médiathèque numérique

## Projection publique avec communication

### Vous pouvez :

- projeter un programme par trimestre
- utiliser les moyens de communication de votre choix
- communiquer sur le titre, le·la réalisateur·rice, le synopsis, l'affiche...
- projeter en streaming ou en téléchargement temporaire 

### Vous devez :

- Choisir parmi les programmes autorisés 
- Demander les autorisations 
- Restreindre la projection à vos abonnés
- Organiser la projection gratuitement
- Projeter uniquement dans les murs de la médiathèque
- Utiliser un compte abonné classique, afin qu'un jeton vous soit décompté.



# Les Yeux Doc



Pour tous les documentaires présents sur le site Les Yeux Doc, vous disposez des droits de projection publique avec publicité, dans l'enceinte de votre bibliothèque.

Au sein de la bibliothèque, vous pouvez également :

- créer un compte pour votre bibliothèque
- faire des démonstrations (apprendre à se connecter, faire découvrir la ressource)
- dédier un écran à la consultation sur place de films



## Lecture :

- Nextory
- BibliOdyssee

Au sein de la bibliothèque, vous pouvez :

Sur Nextory et BibliOdyssee

- créer un compte pour votre bibliothèque 

- faire des démonstrations (apprendre à se connecter, faire découvrir la ressource)

- donner accès à un ordinateur ou une tablette connectée à BibliOdyssee pour tous les usagers

Sur BibliOdyssee




# Skilleos



**Skilleos** permet aux utilisateurs de suivre une multitude de formations : loisirs, bien-être, jeunesse, langues, parcours professionnel...



## **Au sein de la bibliothèque, vous pouvez :**

- créer un compte pour votre bibliothèque 
- faire des démonstrations (apprendre à se connecter, faire découvrir la ressource)
- proposer des ateliers collectifs aux usagers (ex : atelier FLE, projection d'un cours de jardinage, séance code de la route...)

